

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 69 - Avril 2019

Edito du Maire

Incivilités ! Nul n'est à l'abri de ce fléau qui vient de se traduire chez nous par le vol et l'incendie d'un camion doté d'équipements de déneigement. Malgré toutes les précautions prises pour protéger nos outils de travail, les malfaiteurs ont réussi à commettre leur forfait dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mars. C'est un acte stupide et inexcusable. La municipalité fera tout pour que les auteurs ne récidivent pas. Toute personne détenant une information à ce sujet, peut la communiquer discrètement à la mairie.

Il faut savoir que le remplacement de ce véhicule crée une dépense de 52 000 € qui n'était pas prévue dans le budget de la commune. Les pyromanes et autres destructeurs ne parviendront jamais à briser nos efforts de faire d'Aiglemont une commune où il fait bon vivre, une commune où la sécurité des biens et des personnes sera assurée car c'est notre priorité. Tous les Aiglemontais et Aiglemontaises sont concernés par l'aspiration à une vie tranquille. Ainsi, ceux et celles qui veulent soutenir nos efforts dans la lutte contre l'insécurité et notre volonté de poursuivre la modernisation de notre commune, peuvent me contacter pour proposer et envisager ce que l'on pourrait faire ensemble.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Subventions aux associations

La municipalité poursuit sa politique volontariste d'aide aux associations. Au cours de sa réunion du 11 mars dernier, le Conseil Municipal a accordé à celles qui en ont fait la demande les subventions suivantes :

- Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont	2 000 €
- Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont	4 000 €
- Association ALICIA	600 €
- Section UNC- AFN AIGLEMONT	700 €
- OCCE 08 Coopérative scolaire	915 €
- Les Aiglephiles	300 €
- Association des Chasseurs d'Aiglemont	500 €
- Comité cycliste du Circuit des Ardennes	500 €
- Batterie Fanfare l'Aiglemontaise	1 000 €
- Sport Bien-Etre	350 €
- Aiglemont Aïkido Club	700 €
- Faisons du sport contre le cancer	200 €
- Solidarité Aiglemont Bohicon	4 000 €

Le budget de la commune adopté à l'unanimité

Lors de la séance du vendredi 29 mars, le Conseil Municipal a examiné les résultats financiers de 2018 qui laissent apparaître un excédent de 261 515,89 €. A l'issue de l'approbation de ces résultats, le conseil a voté à l'unanimité le budget pour l'année 2019 intégrant un programme important de travaux pour l'aménagement de la rue de Gaulle dont les travaux doivent démarrer en septembre prochain. Ce chantier conséquent est estimé entre 800 000 € et 1 100 000 € en fonction des options prises notamment avec l'aménagement d'une partie de la rue des Charrons. Le budget 2019 proposé par le maire avec l'aval de la commission des finances s'équilibre à 1 783 757,45 € pour le fonctionnement et 2 123 761,59 € en investissement.

Coup de main au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS - a reçu 9 000 € de la municipalité pour venir en aide à des Aiglemontais et Aiglemontaises qui se trouvent dans des situations difficiles. Un coup de main nécessaire en cette période où l'Etat ne cesse de réduire ses aides.

Sécurité routière

C'est l'affaire de tous. Le Conseil Municipal Enfants en a fait sa priorité. La sécurité routière est le thème retenu par les jeunes élus pour réaliser un film qui sera tourné les 9 et 16 mai vers 18 heures. Il sera projeté à la fête de l'école ainsi qu'à la séance de cinéma en plein air en août prochain.

Salle polyvalente

Les 180 personnes qui ont pris part au repas des seniors l'ont remarqué : la vaisselle de la salle polyvalente n'est plus la même. L'ancienne est remplacée par une nouvelle que les convives ont pu découvrir le dimanche 3 mars. Une bonne surprise dont les seniors se souviendront longtemps. En plus, le repas était délicieux et l'ambiance agréable. La doyenne Marthe Claude, âgée de 105 ans, a mangé tout son repas et dansé à son rythme. Un autre doyen, Jean Lis, 92 ans, a lui aussi montré que la convivialité est un bien commun que l'on peut partager à tout âge. A noter également, la présence de la députée et des deux conseillers départementaux ainsi que celle de notre Miss Ardennes, Océane une Aiglemontaise. Arrivés à la salle polyvalente à midi, accueillis par le conseil municipal, les convives se sont quittés vers 20 h 30.

Travaux rue Charles-de-Gaulle

La fin des études et le lancement du marché sont prévus pour le mois d'avril, suivis aussitôt par la sélection des entreprises à l'issue d'un marché public. Quant aux travaux, ils démarreront effectivement en septembre dans la totalité de cette rue avec une option sur la rue des Charrons. Le montant est estimé entre 800 000 et 1 100 000 €. La santé financière de la commune, renforcée par la fin du remboursement de deux emprunts, permettra d'entamer ce chantier d'urbanisme du mandat, en attendant les subventions de l'Etat.

La boulangerie sur de bons rails

La construction de la boulangerie de Vincent Zanelli a démarré sur le haut du lotissement Les Marliers. Les travaux vont bon train. L'ouverture est prévue pour le mois de septembre prochain. L'installation de ce nouveau commerce facilitera la vie à de nombreux Aiglemontais et Aiglemontaises.

Terrains à bâtir

Tous les terrains situés dans la rue Champollion ont trouvé preneurs. Dans la commune, il ne reste plus que quelques parcelles au lotissement les Marliers. Il va falloir trouver d'autres terrains à bâtir. Un sujet de réflexion que la municipalité prend d'ores et déjà à cœur.

Classe nature

Les 21 élèves de la classe de CE1/CE2 ont participé à une classe de découverte « nature et environnement » qui s'est déroulée du 25 au 29 mars au CLIP de Moraypré à Haybes. La municipalité a financé comme chaque année ce projet à raison de 35 euros par élève afin de diminuer la participation des familles.

Village Internet

Aiglemont est la seule commune des Ardennes à recevoir le label 4 arobases (@@@@) pour 2019. Une distinction dont se sont réjouis les 250 Aiglemontais et Aiglemontaises réunis dernièrement à la salle polyvalente. Un représentant de la société Orange, opérateur historique, était venu présenter le réseau fibre, ses avantages, ses usages, le déploiement et le raccordement aux logements et entreprises. Les travaux de génie civil de pré-câblage sont terminés. La connexion à la fibre commencera par la rue Jean-Moulin, la rue de la Vigne, l'avenue Rimbaud, et le lotissement Manicourt. Ce choix a été fait par le prestataire en charge de l'opération. Elle se poursuivra ensuite dans tout le village rue par rue. Tout devrait être fait cette année même si la demande est forte.

Circuit des Ardennes

Le 14 avril, le circuit cycliste des Ardennes passera plusieurs fois par Aiglemont. Une première étape aura lieu le matin avec la double ascension de la côte dans la rue de Saint Quentin avec une pente à 22 % et une arrivée d'étape devant le cimetière vers 11 h 15. L'après-midi, lors de l'ultime étape de la course, le peloton repassera dans la commune en franchissant une nouvelle fois la difficile rue de Saint Quentin.

Championnat cycliste

Une centaine de coureurs participeront également au championnat cycliste du Grand Est de 1^{re}, 2^e et 3^e catégories. Organisée par l'Union Vélo Club de Charleville-Mézières – UVCCM - et le Comité des Fêtes et de Loisirs local, cette épreuve se déroulera le dimanche 9 juin matin et après-midi. Après les départs lancés rue Marcel Dorigny, elle passera une dizaine de fois par Aiglemont – Neufmanil – La Grandville. Un beau spectacle en perspective qui va égayer notre commune.

Retour du carnaval

Le Comité des Fêtes et de Loisirs vient de relancer le carnaval à Aiglemont après plusieurs années d'arrêt. Cette résurrection a eu lieu le 10 mars dernier mais une alerte au vent violent a contrarié le programme initial de cette belle initiative. Le défilé a donc été annulé. Toutefois, les Aiglemontais et Aiglemontaises se sont retrouvés dans la salle Heinsen pour un goûter et un concours de déguisement. Un après-midi récréatif organisé par Dorianne où les enfants et leurs parents ont pris plaisir à déguster les beignets, les gaufres et le chocolat offerts par le Comité des Fêtes et de Loisirs. Avant de se séparer, ils se sont donné rendez-vous pour 2020 en espérant un temps plus agréable.

Batterie fanfare

Le traditionnel concert du printemps de la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise a eu lieu à la salle polyvalente d'Aiglemont le dimanche 31 mars à 16 heures où il a connu un vif succès. Le groupe local s'est produit avec son homologue de Vitry-le-François. « *Le but de ce concert était double* », explique Remy Pincemaille, chef de musique, « *d'abord montrer que nous avons un répertoire varié, ensuite donner envie à la jeunesse de rejoindre la formation* ». Les personnes intéressées par la musique peuvent rejoindre la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise lors des répétitions à la salle de musique le mardi et jeudi soir.

Etat civil

A notre rubrique « Ils ont vu le jour » parue dans le Magazine Aiglemont 2019, il convient d'ajouter des transcriptions de naissances qui ne nous étaient pas parvenues au moment où nous mettions sous presse. Ce sont Rose Migeot née le 21 janvier 2018 et Olga Briard née le 26 décembre 2018. Un rectificatif, dans la même rubrique : il fallait lire Léo De Boeck - et pas Leclerc - né le 17 août 2018.

Anciens combattants

Dans votre Magazine Aiglemont 2019, rubrique Vie associative (page 47), la section des Anciens Combattants a présenté son nouveau président, Yves Grizou. Ce dernier succède à Jean-Marie Oudinet qui a passé 15 ans à la présidence de cette association et non une dizaine d'années comme écrit précédemment. Merci à Jean-Marie pour son dynamisme durant toutes ces années.

Déchets verts

Ardenne Métropole propose de ramasser les déchets verts auprès des personnes âgées d'au moins 75 ans ou handicapées, du 1^{er} avril au 31 octobre. Cette opération est gratuite. Les Aiglemontais et Aiglemontaises qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 26 avril prochain.

Passé ce délai, les nouvelles demandes seront prises en compte pour la session 2020. Le formulaire d'inscription est à retourner, complété et accompagné de la copie de la carte d'identité par courrier à : dvardenne-metropole.fr ou par voie postale à : Ardenne Métropole – Service des collectes et de la prévention 5 avenue François Sommer 08200 Glaire. Pour tout renseignement, tél : 0800 29 83 55.

Du compost en déchèterie

VALODEA, Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, organise en partenariat avec Ardenne Métropole la 13^e édition de la session printanière du « Retour du compost en déchèterie ». Cette opération a pour but de sensibiliser les habitants au tri des déchets ménagers - notamment des déchets verts - et les récompenser pour leurs gestes éco-citoyens. Ainsi, jusqu'au 14 avril, les usagers qui se rendront dans les déchèteries d'Aiglemont, de Gespunsart, de Montcy-Notre-Dame, pourront repartir avec du compost recueilli gratuitement.

Pour tout renseignement, contacter VALODEA : 03 24 55 65 29 ou Ardenne Métropole : 0800 29 83 55 (appel gratuit).

Loisirs extrascolaires

L'accueil de loisirs extrascolaires pour les enfants âgés de 3 à 12 ans se déroulera du 8 au 12 avril de 9 h 00 à 17 h 30. Au programme : jeux d'accueil, chamboule tout, ateliers créatifs, jeu de fléchettes, chasse aux trésors, jeux de fête foraine...

Des activités variées qui rendront le séjour agréable à cette tranche d'âge.

Téléthon

La dernière édition du Téléthon a permis de récolter 56 500 euros. C'est le chèque le plus important du Grand Nord-Est remis à Laurent Julliard, coordinateur AFM Téléthon des Ardennes, le 3 février 2019 à la salle Heinsen, en présence de différents partenaires dont le Comité des Fêtes et de Loisirs ainsi que les maires de La Grandville et d'Aiglemont.

La générosité des participants a prouvé une fois de plus que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Une nouvelle distinction pour la commune

Thérèse Robert, conseillère municipale représentait la commune lors de la cérémonie organisée à Fagnières par la Région Grand Est à l'occasion de la création du label « Commune nature ». Fort de son implication pour un impact environnemental et particulièrement la démarche « Zéro phyto », décision prise par la collectivité d'arrêter d'utiliser les désherbants et autres produits phytosanitaires, la commune avait posé sa candidature. Après un audit complet, la bonne nouvelle a été annoncée lors de la cérémonie de remise des labels le 27 mars dernier. Aiglemont obtient directement le label « Commune nature - 3 libellules » soit la plus haute distinction de cette opération. Ainsi de nouveaux panneaux agrémenteront les entrées de la commune signalant notre engagement permanent depuis près de vingt années.

Agenda

Dimanche 21 avril : Chasse aux œufs de Pâques réservée aux enfants du village.

Rassemblement Espace Raymond Avril. Des quantités d'œufs et de lapins seront cachées dans la nature.

Dimanche 28 avril : Souvenir des déportés, rassemblement à 11 heures devant la mairie.

Mercredi 1^{er} mai : Barbecue municipal à partir de midi, Espace Raymond Avril.

Jeudi 30 mai : 24^e brocante organisée par l'Association LARA avec animation, toute la journée, dans la rue Marcel Dorigny.

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80 courriel : mairie@aiglemont.fr Internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, maire d'Aiglemont